



RESTONS UNIS FACE À LA QUESTION DE L'ANNUALISATION !!

Rappel : l'annualisation est un **besoin** de la Direction qui lui permettra d'optimiser la productivité en aménageant les plannings sur des variations horaires. Elle ne peut la mettre en place que si les syndicats majoritairement représentatifs signent un accord. A défaut, nous restons aux 35 heures hebdo toute l'année ; ce qui n'exclut pas le retour au travail du samedi, dimanche et jour fériés.

Si nous acceptons l'annualisation, nous acceptons de nous rendre disponibles selon les besoins de la Direction; on nous demandera de travailler jusqu'à 40 heures par semaine en semaine haute et ce jusqu'à 9 semaines par an, situées essentiellement en Septembre et en Janvier et pendant lesquelles le quota de congé sera minimum (5% par équipe).

A l'inverse, nous pourrions travailler 9 semaines à 30 heures essentiellement de Mars à mi Juin où le quota de congé sera plus important. Nous poserons donc nos jours de congés payés 7 heures essentiellement sur des journées planifiées 6 heures... Le reste de l'année nous travaillerons 35 heures hebdo. Et si vous quittez l'entreprise en ayant travaillé plus de semaines basses et normales que de semaines hautes nous devons des sous à l'employeur

Nous vous avons sondés en décembre dernier afin de savoir si vous étiez pour ou contre l'annualisation. Vous avez répondu très majoritairement : **CONTRE** ou **OUI avec des compensations**.

Nous avons donc légitimement demandé à la direction d'accepter les propositions qui pourraient contenter les salariés et faire que nous puissions signer cet accord. La direction n'a accepté que celles-ci : (En gras ce qui est acquis en plus par rapport à avant)

Horaires/Planification: (avec retour au travail du samedi limité à 1/5)

- ASY : de 8h à **19h** du lundi au vendredi
- AST/ELITE: de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 19h le samedi
- AKI: de 8h à **20h30** du lundi au vendredi et de 8h à 19h le samedi
- BOC : de 9 heures à 20 heures du lundi au vendredi
- BOT : de 10 heures à 18 heures du lundi au vendredi
- le nombre de semaines hautes consécutives sera limité à 4 et il y aura une semaine basse de 4 jours par an.
- **introduction du volontariat en cas de travail le dimanche.**

Jours de congés:

- Conservation des congés exceptionnels précédents (**avec la journée de solidarité offerte aux cadres**)
- Conservation des 2 jours de pénibilité étendus à la vigie aux IT et aux équipes fixes qui travaillent le samedi
- **2 jours de RC supplémentaires max par an (acquisition de 1h45 par semaine haute complètement travaillée, donc si vous êtes absents ou en CP vous n'avez pas ces heures)**
- réorganisation de la priorisation des collaborateurs dans le cadre des départs en congés,

RESTONS UNIS FACE À L'ANNUALISATION !!

La CFDT vous a sondé une nouvelle fois le 13/03/2014 pour vous demander votre avis sur l'annualisation en vous précisant quelles seraient vos conditions de travail avec ou sans la signature.

Vous avez une nouvelle fois exprimé votre avis en répondant que vous étiez contre et ce à **86%**.

Nous avons alors envoyé un mail avec eux, à la direction de Paris afin de trouver un terrain d'entente pour débloquer la situation et vous proposer un accord d'annualisation répondant à vos attentes.

Malheureusement cela n'a rien donné et a débouché à un mouvement de grève qui s'est étendu au site de Bordeaux, et qui perdure à ce jour.

Entretemps, nous avons continué de demander à la Direction de revoir leur position sur certaines propositions que nous avons faites depuis le 29 Janvier, et pour lesquelles nous donnons notre engagement de signer l'accord si elles sont acceptées, **nous demandons** :

- 1) 1 jour de repos compensatoire par semaine haute travaillée**
- 2) une prime d'annualisation**
- 3) la fixité horaire pour TOUS les services, avec la possibilité de se positionner sur une rotation pour les salariés.**

Nous avons montré notre ras-le-bol face à cette Direction qui veut passer en force et qui nous donne des miettes.

Cela fait 4 jours que nous sommes restés dehors tous ensemble pour faire entendre nos voix au prix de nos pertes de salaires et ce pour se battre pour tous les salariés !! Mais la Direction reste fermée.

Pourtant, le cadre légal impose à notre Direction d'obtenir un accord signé pour définir l'aménagement du temps de travail dans notre entreprise.

Afin de ne pas rester dans une impasse et faire valoir notre droit à avoir un accord avantageux, nous sollicitons ce jour l'inspection du travail pour qu'elle agisse en tant que médiatrice dans ce conflit. Nous espérons en tirer bon parti pour que cette négociation continue et aboutisse.

En attendant l'accord actuel tombe ce jour. A moins que des syndicats signent...mais ça ne sera pas nous !

En attendant et si l'accord n'est pas signé par 50% des signataires, les horaires présentés en CE qui seront mis en place en Avril seront:

Des rotations allant de 8h à 21h pour tous les services sauf le BOT, avec 1 samedi travaillé sur 3 et avec 1 coupure déjeuner de 1h.

Ainsi l'AST, L'ASY et le BOC seront punis par la direction, avec la mise en place de nouveaux horaires moins favorables, et ce , pour ne pas avoir voulu que l'accord soit signé!

MERCI QUI ? MERCI FREE! HEY HEY!

En attendant nous travaillons dur pour que ce ne soit pas une fatalité!

On compte sur votre soutien à tous! C'est en se battant ensemble que nous serons plus forts!